

# Petite Revue du Tiers-Ordre

ET DES

*INTÉRÊTS DU CŒUR DE JÉSUS.*

---

---

VOL. II.

MONTRÉAL, AOUT 1885.

No. 7.

---

---

## GRAND PARDON D'ASSISE.

### INDULGENCE DE LA PORTIONCULE.

Nous examinerons sous ce titre, l'histoire du sanctuaire de Sainte-Marie-des-Anges, les droits qu'il a à notre vénération, et les conditions requises pour gagner la célèbre indulgence de la Portioncule.

La ville d'Assise est située, comme on le sait, sur le versant d'une montagne; Sainte-Marie-des-Anges s'élève à ses pieds, dans la plaine qui s'étend des hauteurs de Spolète à la montagne de Pérouse.

De pieux ermites, venus de la Palestine, en 351, pour visiter la Ville éternelle, obtinrent du pape Libère de pouvoir se fixer dans la plaine d'Assise, où ils élevèrent un ermitage avec un modeste oratoire. Ils placèrent des reliques du tombeau de la sainte Vierge dans cet oratoire, qui fut dédié à l'Assomption et prit le nom de *Sainte-Marie-de-Josaphat*, en souvenir de la vallée dans laquelle furent déposées, pour un temps, les dépouilles mortelles de la Mère de Dieu.

Un siècle et demi plus tard, vers l'année 516, le grand Patriarche saint Benoît étant venu à Assise se fit céder cet oratoire, avec une petite portion de terre contiguë, d'où ce lieu prit, à ce que l'on croit, le nom de *Portioncule*. Le Saint y établit un ermitage, et fit reconstruire et agrandir l'église; c'est depuis cette époque qu'on commença à entendre dans ce sanctuaire les chants harmonieux des Esprits célestes, ce qui lui fit donner le nom de *Sainte-Marie-des-Anges*; il a conservé néanmoins jusqu'à nos jours le titulaire de l'Assomption, qui lui fut donné par ses premiers fondateurs.

Ce lieu fut cédé par les Bénédictins du Mont-Cassin à la Congrégation bénédictine de Cluny, et passa ensuite à celle de Cîteaux; puis, l'ermitage étant tombé en ruine,